

Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2012

Proposition d'approbation des comptes annuels 2012 faisant apparaître un bénéfice de 37 482 688,89 €.

Présents et représentés : 168 342 456 Voix

Pour	<i>167 429 500</i>	99,5%	
-------------	--------------------	--------------	---

Contre	<i>817 939</i>	0,5%	
---------------	----------------	-------------	--

Abstention	<i>95 017</i>	<0,1%	
-------------------	---------------	-----------------	--

ADOPTÉE

Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2012

Proposition d'approbation des comptes consolidés 2012 faisant apparaître un bénéfice de 764 000 000 €, dont part du Groupe de 737 000 000 €.

Présents et représentés : 168 342 456 Voix

Pour 167 422 185 99,5%

Contre 840 620 0,5%

Abstention 79 651 <0,1%

ADOPTÉE

Affectation du bénéfice et fixation du dividende

Proposition d'affecter le bénéfice 2012 de 37 482 688,89 €, diminué de la dotation à la réserve légale de 304 855,73 € et augmenté du report à nouveau précédant de 978 117 073,82 € formant un bénéfice distribuable de 1 015 294 906, 98€, au report à nouveau pour 826 287 046,38 € et de distribuer un dividende de 0,90€ par action qui sera mis en paiement le 5 juillet 2013.

Présents et représentés :**168 342 456 Voix**

Pour	167 988 285	99,8%	
-------------	--------------------	--------------	---

Contre	273 989	0,2%	
---------------	----------------	-------------	---

Abstention	80 182	<0,1%	
-------------------	---------------	-----------------	---

ADOPTÉE

Option pour le paiement du dividende en numéraire ou en actions

Proposition d'accorder à chaque actionnaire la possibilité de percevoir le dividende en numéraire ou en actions nouvelles. Le prix d'émission des actions est fixé à 95 % de la moyenne des cours de clôture de l'action lors des 20 séances précédant la présente Assemblée, diminuée du montant du dividende. A l'expiration du délai d'option (du 5 juin au 25 juin 2013 inclus), le dividende sera payé en numéraire. La livraison des actions nouvelles interviendra le jour de la mise en paiement du dividende en numéraire, soit le 5 juillet 2013.

Présents et représentés : 168 342 456 Voix

Pour	167 731 555	99,6%	
------	-------------	-------	---

Contre	531 017	0,3%	
--------	---------	------	--

Abstention	79 884	<0,1%	
------------	--------	-------	--

ADOPTÉE

Approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées par l'article L.225-86 du Code de commerce

Approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes portant sur les conventions et les engagements réglementés mentionnant l'absence de nouvelles conventions de la nature de celles visées aux articles L.225-86 et suivants du Code de commerce, au cours de l'exercice 2012.

Présents et représentés : 168 342 456 Voix

Pour 158 002 483 93,9%

Contre 10 240 993 6,1%

Abstention 98 980 <0,1%

ADOPTÉE

Nomination d'un nouveau membre du Conseil de surveillance

Nomination de M. Jean Charest, pour une durée de 4 années, sous la condition suspensive de l'approbation de la 18^{ème} résolution, relative à la réduction de la durée des mandats des membres du Conseil de surveillance à 4 ans, ou pour une durée de 6 années à défaut d'approbation de la 18^{ème} résolution.

Présents et représentés : 168 342 456 Voix

Pour 166 687 197 99,0%

Contre 1 548 185 0,9%

Abstention 107 074 <0,1%

ADOPTÉE

**Renouvellement de la Société Ernst & Young et Autres
en qualité de Commissaire aux comptes titulaire**

Renouvellement de la Société Ernst & Young et Autres en qualité de Commissaire aux comptes titulaire pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

Présents et représentés : **168 342 456 Voix**

Pour *166 629 707* **99,0%** 

Contre *1 629 115* **1,0%** | 

Abstention *83 634* **<0,1%** | 

ADOPTÉE

Renouvellement de la Société Auditex en qualité de Commissaire aux comptes suppléant

Renouvellement de la Société Auditex en qualité de Commissaire aux comptes suppléant pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

Présents et représentés : 168 342 456 Voix

Pour 165 921 553 98,6%

Contre 2 339 499 1,4%

Abstention 81 404 <0,1%

ADOPTÉE

Avis consultatif des actionnaires sur les mécanismes de la rémunération de Madame Elisabeth Badinter, Présidente du Conseil de surveillance

Vote d'un avis consultatif de l'Assemblée Générale sur les principes et modalités de la rémunération de Mme Elisabeth Badinter («Say on Pay»), principes en vigueur dans plusieurs pays de l'OCDE et en particulier dans les pays anglo-saxons et motivé par le souhait d'inclure les actionnaires dans l'évolution de la gouvernance de la Société.

Présents et représentés : 168 342 456 Voix

Pour 167 314 644 99,4%

Contre 930 120 0,6%

Abstention 97 692 <0,1%

ADOPTÉE

Avis consultatif des actionnaires sur les mécanismes de la rémunération de Monsieur Maurice Lévy, Président du Directoire

Vote d'un avis consultatif de l'Assemblée Générale sur les principes et modalités de la rémunération de M. Maurice Lévy («Say-on-Pay»), principes en vigueur dans plusieurs pays de l'OCDE et en particulier dans les pays anglo-saxons et motivé par le souhait d'inclure les actionnaires dans l'évolution de la gouvernance de la Société.

Présents et représentés : 168 342 456 Voix

Pour	132 628 543	78,8%	
-------------	-------------	--------------	---

Contre	34 456 213	20,5%	
---------------	------------	--------------	---

Abstention	1 257 700	0,7%	
-------------------	-----------	-------------	--

ADOPTÉE

Achat par la Société de ses propres actions

Autorisation, pour une durée de 18 mois, de procéder à des achats d'actions de la Société dans la limite de 10 % du capital pour un prix unitaire maximum d'achat de 65 €. L'enveloppe globale maximale est fixée à 1 365 millions €.

Présents et représentés : 168 342 456 Voix

Pour 155 362 250 92,3%

Contre 12 942 979 7,7%

Abstention 37 227 <0,1%

ADOPTÉE

Réduction du capital par annulation d'actions propres

Autorisation, pour une durée de 26 mois, de réduire le capital social par annulation de tout ou partie des actions auto-détenues par la Société dans le cadre des programmes d'achats d'actions prévus à la 11^{ème} résolution.

Présents et représentés : 168 339 576 Voix

Pour	166 695 186	99,0%	<div style="width: 99%;"></div>
------	-------------	-------	---------------------------------

Contre	1 605 831	1,0%	<div style="width: 1%;"></div>
--------	-----------	------	--------------------------------

Abstention	38 559	<0,1%	<div style="width: 0%;"></div>
------------	--------	-------	--------------------------------

ADOPTÉE

Augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription avec faculté de fixation du prix d'émission

Autorisation, pour une durée de 26 mois, d'augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, par offre au public ou offre visée au chapitre II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier dans la limite de 10% du capital. Le montant nominal des augmentations de capital réalisées en vertu de cette résolution s'imputera sur le plafond nominal des augmentations de capital sans droit préférentiel de souscription autorisées par l'Assemblée Générale du 29 mai 2012, (14^{ème} résolution ou 15^{ème} résolutions : 14 millions €) et sur le montant global prévu à la 13^{ème} résolution (35 millions €). Prix d'émission égal au cours moyen pondéré des volumes lors de la dernière séance de bourse précédant la fixation du prix ou au cours moyen pondéré des volumes arrêté en cours de séance (NYSE Euronext à Paris) au moment précédant la fixation du prix, avec éventuellement une décote maximale de 5%.

Présents et représentés : 168 339 576 Voix

Pour 137 478 200 81,7%

Contre 30 822 893 18,3%

Abstention 38 483 <0,1%

ADOPTÉE

Augmentation de capital en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société

Autorisation, pour une durée de 26 mois, d'augmenter le capital dans la limite de 10 % du capital en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société. Le montant nominal de l'augmentation de capital s'imputera sur le plafond nominal des augmentations de capital sans droit préférentiel de souscription autorisées par l'Assemblée Générale du 29 mai 2012 (14^{ème} résolution : 14 millions €) et sur le montant du plafond global (13^{ème} résolution : 35 millions €).

Présents et représentés : 168 339 576 Voix

Pour	135 398 664	80,4%	
------	-------------	-------	--

Contre	32 900 642	19,5%	
--------	------------	-------	--

Abstention	40 270	<0,1%	
------------	--------	-------	--

ADOPTÉE

Consentir des options de souscription et/ou achats d'actions, avec renonciation au droit préférentiel de souscription, aux salariés ou dirigeants mandataires sociaux

Autorisation, pour une durée de 38 mois, à consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions en faveur des membres du personnel et/ou mandataires sociaux de la Société ou des sociétés du Groupe. Le nombre total des options attribuées ne pourra donner droit à souscrire à un nombre d'actions supérieur à 3% du capital social. Ce plafond s'imputera sur le plafond de 5% mentionné dans la 22^{ème} résolution adoptée par l'Assemblée Générale du 7 juin 2011. L'exercice des options attribuées est conditionné à l'atteinte de deux conditions de performance déterminées lors de la décision d'attribution et mesurées sur 3 années. Les actions résultant de l'exercice des options accordées aux mandataires sociaux ne pourront pas représenter un pourcentage supérieur à 0,5% qui s'imputera sur le plafond de 3% du capital social.

Présents et représentés :

168 339 576 Voix

Pour 130 591 593

77,6%



Contre 37 612 398

22,3%



Abstention 135 585

<0,1%



ADOPTÉE

Augmentations de capital réservées aux salariés

Autorisation, pour une durée de 26 mois, de procéder à l'émission de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription, au profit des adhérents à un plan d'épargne d'entreprise, d'un montant nominal maximum de 2,8 millions €. Ce plafond est commun aux augmentations de capital visées à la 17^{ème} résolution et s'imputera sur plafond global prévu à la 13^{ème} résolution (35 millions €) de l'Assemblée générale du 29 mai 2012.

Présents et représentés : 168 339 576 Voix

Pour 165 279 381 98,2%

Contre 3 020 333 1,8%

Abstention 39 862 <0,1%

ADOPTÉE

Augmentations de capital réservées aux salariés localisés à l'étranger

Autorisation, pour une durée de 18 mois, de procéder à des augmentations de capital social d'un montant nominal maximum de 2,8 millions €. Ce plafond est commun aux augmentations de capital visées à la 16^{ème} résolution et s'imputera sur le plafond global prévu à la 13^{ème} résolution (35 millions €) de l'Assemblée Générale du 29 mai 2012, avec suppression du droit préférentiel de souscription, au profit de certaines catégories de collaborateurs localisés à l'étranger.

Présents et représentés : 168 339 576 Voix

Pour 164 912 811 98,0%

Contre 3 387 043 2,0%

Abstention 39 722 <0,1%

ADOPTÉE

Modifications statutaires

Modification de l'article 13 II des statuts de la Société relatif à la durée et au renouvellement des fonctions des futurs membres du Conseil de surveillance afin de fixer la durée des mandats à 4 ans, en conformité avec les principes de gouvernement d'entreprise adoptés par le code Afep-Medef. Les fonctions des membres actuels du Conseil de surveillance dont la durée a été fixée à 6 ans, se poursuivront jusqu'à leur date initiale d'échéance.

Présents et représentés : 168 339 576 Voix

Pour	168 049 547	99,8%	
------	-------------	-------	--

Contre	251 067	0,1%	
--------	---------	------	--

Abstention	38 962	<0,1%	
------------	--------	-------	--

ADOPTÉE

Modifications statutaires

Modification de l'article 19 « généralités » des statuts de la Société afin d'autoriser la retransmission publique de l'Assemblée, notamment par internet.

Présents et représentés : 168 339 576 Voix

Pour	168 048 045	99,8%	
------	-------------	-------	---

Contre	252 440	0,1%	
--------	---------	------	---

Abstention	39 091	<0,1%	
------------	--------	-------	---

ADOPTÉE

Modifications statutaires

Modification de l'article 20 « Représentation et admission aux Assemblées » des statuts de la Société afin de permettre la participation des actionnaires aux assemblées par des moyens de télétransmission. Ces actionnaires seront réputés présents à l'Assemblée pour le calcul du quorum et de la majorité.

Présents et représentés : 168 339 576 Voix

Pour	168 043 947	99,8%	
------	-------------	-------	---

Contre	256 438	0,2%	
--------	---------	------	---

Abstention	39 191	<0,1%	
------------	--------	-------	---

ADOPTÉE

Modifications statutaires

Modification de l'article 21 «Bureau, feuille de présence, voix » des statuts de la Société afin de permettre le vote à distance par voie électronique.

Présents et représentés : 168 339 576 Voix

Pour	168 044 084	99,8%	
------	-------------	-------	---

Contre	256 133	0,2%	
--------	---------	------	---

Abstention	39 359	<0,1%	
------------	--------	-------	---

ADOPTÉE

Pouvoirs

Pouvoirs pour les formalités légales.

Présents et représentés :

168 342 456 Voix

Pour	168 047 299	99,8%	
------	-------------	-------	---

Contre	253 416	0,2%	
--------	---------	------	---

Abstention	41 741	<0,1%	
------------	--------	-------	---

ADOPTÉE